



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2021
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-troisième session

1^{er}-4 mars 2022

Point 3 o) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour examen et décision : Réseau
de statisticiens économistes**

Rapport du Réseau de statisticiens économistes

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2021/224 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le premier rapport du Réseau de statisticiens économistes à la Commission de statistique pour examen. Ce rapport présente la mission, la structure de gouvernance et les modalités de travail et de communication de l'information proposées, figurant dans le mandat du Réseau. Il comprend également des informations sur les activités et les résultats attendus du projet de programme de travail du Réseau fondé sur les recommandations approuvées par le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques visant à assouplir le système de statistiques économiques et à le rendre plus réactif en s'appuyant sur quatre axes de travail thématiques : a) mise en réseau (collaboration et consultation des utilisateurs) ; b) transformation et remise en question du système (infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données) ; c) performance (dispositions institutionnelles et gouvernance) ; d) expérimentation, intégration et documentation (cadre et méthodes statistiques). Le rapport comporte en outre des précisions sur les « sprints » (mécanismes opérationnels de courte durée adoptés par les équipes spéciales du Réseau pour mener une série précise de travaux et obtenir un nombre déterminé de résultats liés aux axes de travail thématiques de son programme de travail) proposés pour 2022. La Commission est invitée à approuver le mandat du Réseau, les activités proposées et les résultats attendus de son programme de travail pour 2022, ainsi qu'à exprimer ses vues sur les progrès réalisés par le Réseau et ses sprints. Les mesures que la Commission est invitée à prendre sont exposées au paragraphe 28 du rapport.

* [E/CN.3/2022/1](#).



Rapport du Réseau de statisticiens économistes

I. Contexte

1. À sa cinquante-deuxième session, la Commission de statistique a approuvé la recommandation du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques de créer un nouveau réseau de statisticiens économistes pour faciliter la mise en réseau, la coordination et la communication au sujet des innovations, des expériences et des pratiques optimales afin de progresser dans les domaines prioritaires pour que les statistiques économiques conservent toute leur utilité ; a demandé que le mandat du Réseau soit clairement défini et qu'il prévoie un mécanisme de coordination horizontale transparent et collaboratif pour tous les groupes participants, et a estimé que ce Réseau devrait se concerter, en tant que de besoin, avec d'autres comités et groupes statistiques en vue de mesurer les relations multidimensionnelles entre les aspects économiques, environnementaux et sociaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

II. Introduction

2. Dans le présent rapport, le premier du Réseau de statisticiens économistes, le Réseau décrit son projet de mandat élaboré à partir des recommandations du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques en faveur d'un système de statistiques économiques souple, collaboratif et réactif fondé sur les quatre axes de travail thématiques suivants : a) mise en réseau (collaboration et consultation des utilisateurs) ; b) transformation et remise en question du système (infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données) ; c) performance (dispositions institutionnelles et gouvernance), et d) expérimentation, intégration et documentation (cadre et méthodes statistiques).

3. Dans l'optique de l'établissement d'une stratégie souple, collaborative et à fort impact visant à améliorer la réactivité du système de statistiques économiques face aux demandes relatives aux politiques qui évoluent rapidement, le Réseau devrait favoriser une meilleure coopération et une meilleure mise en réseau entre les organismes nationaux de statistique de tous les États Membres, en étroite consultation avec les organisations et organismes de statistique internationaux et régionaux. Cette amélioration de la coopération et de la mise en réseau, dont la pandémie de COVID-19 a encore renforcé la nécessité, permettra aux organismes nationaux de statistique de repenser leurs modèles de fonctionnement, d'élaborer des programmes novateurs et coordonnés en matière de statistique et d'adopter des pratiques exemplaires et des méthodes de travail, en collaboration avec d'autres organismes publics et des représentants du milieu universitaire, du secteur privé et des organisations non gouvernementales, afin de produire dans les délais des statistiques fiables qui répondent aux demandes des utilisateurs.

4. Le Réseau devrait également permettre d'améliorer l'accès à l'infrastructure et aux opérations statistiques et aux solutions de gestion des données, ainsi que l'utilisation de celles-ci, grâce à la fourniture, par l'infrastructure statistique mondiale et régionale, de services fiables aux fins de la collecte et de l'accès aux données ainsi que de l'application de normes, y compris par la production d'estimations expérimentales.

5. Par ailleurs, le Réseau devrait consulter les utilisateurs à intervalles réguliers et promouvoir la communication et les partenariats dans le cadre de rencontres régionales et mondiales et d'enquêtes auprès des groupes et entités statistiques afin d'aider le système de statistiques économiques à recenser les thèmes émergents et les

priorités communes, ainsi qu'à déceler les doublons et les lacunes des programmes de travail des groupes et entités statistiques et à les éliminer. L'instauration d'un dialogue permanent devrait permettre au système de fonctionner de manière cohérente, collaborative et inclusive au service des acteurs concernés.

6. En outre, le Réseau devrait permettre à un système de statistiques économiques plus performant et plus réactif d'adopter les statistiques économiques intégrées en élargissant le cadre statistique pour mieux mesurer les économies mondiales en pleine mutation et en permettant d'expérimenter l'intégration des demandes d'information des décideurs politiques en rapide évolution. Ce changement d'orientation devrait également permettre d'améliorer le niveau de détail du système de statistiques économiques et le respect des délais, ainsi que de mieux intégrer les mesures économiques, sociétales et environnementales afin de contribuer à la réalisation du Programme 2030 et de répondre aux questions soulevées dans le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982).

7. Dans ce rapport, le Secrétaire général mentionne explicitement la nécessité de prendre des mesures collectives pour relever les défis actuels. Un aspect important de cette démarche consiste à réunir les États Membres, les institutions financières internationales et les experts en statistiques, sciences et politiques publiques afin de retenir un ou plusieurs indicateurs complémentaires au produit intérieur brut (PIB) pouvant mesurer une croissance et une prospérité inclusives et durables, à la lumière des travaux de la Commission de statistique. Il leur faudra également s'entendre sur la façon dont les systèmes comptables nationaux et mondiaux intégreront de nouvelles données et créer des dispositifs de publication régulière dans le cadre des statistiques officielles.

8. Le Réseau est bien placé pour rapprocher ce rapport et les recommandations du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques approuvées par la Commission de statistique. Il peut contribuer à l'obtention des résultats attendus susmentionnés de multiples façons, en améliorant la mise en réseau et en établissant des partenariats centrés sur l'utilisateur concernant la création de ressources de données mondiales ; en remettant davantage en question le système grâce aux cas d'utilisation dans la coproduction et le co-investissement ; en améliorant la performance du système par le renforcement des méthodes de travail des groupes statistiques, et en améliorant la documentation constituée concernant les orientations internationales conceptuelles et pratiques relatives aux normes méthodologiques et à l'extension collective des programmes de renforcement des capacités et de formation, une mesure qui peut être associée à une mise en œuvre précoce par une expérimentation et une mise à l'essai régulières des normes statistiques afin de répondre à la demande des utilisateurs en constante évolution.

9. Les quatre axes de travail devraient également tenir compte des enseignements tirés des trois séries d'enquêtes mondiales sur la COVID-19 réalisées auprès des organismes nationaux de statistique selon lesquels :

a) les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur sont prêts à collaborer avec les partenaires internationaux pour répondre aux nouvelles demandes en matière d'utilisation de nouvelles sources de données, méthodes et technologies, si une assistance et un financement adéquats leur sont octroyés pour surmonter les principaux obstacles auxquels ils sont confrontés ;

b) la majorité des organismes nationaux de statistique, quel que soit le niveau de revenu des pays concernés, estiment qu'il est nécessaire de co-investir dans :

i) la production de données détaillées par la mise en relation des microdonnées provenant d'enquêtes et de sources administratives avec les

registres des personnes et des entreprises et par l'intégration des données statistiques et géospatiales ; et

ii) la production de statistiques et d'indicateurs haute fréquence grâce à l'utilisation des mégadonnées et de la science des données¹.

III. Programme de travail du Réseau

10. Parce qu'il met l'accent sur les mesures visant à améliorer le système de statistiques économiques par la mise en réseau et la collaboration avec les groupes et entités statistiques existants plutôt que par la création d'un nouveau niveau de gouvernance, le Réseau estime que les sprints constituent la méthode de travail la plus appropriée. Les sprints permettront non seulement d'accélérer le développement du système concernant les priorités communes, mais aussi d'accroître la capacité du Réseau à faire preuve de souplesse pour formuler des réponses statistiques face à l'évolution rapide des contextes socio-économiques et environnementaux en assumant un nombre de tâches déterminé dans un délai court afin d'obtenir des résultats spécifiques concernant les priorités communes. Les sprints pourraient également faciliter le recensement des thèmes émergents et des priorités et permettre de déceler et d'éliminer les doublons et les lacunes des programmes de travail des groupes et entités statistiques. En outre, dans le cadre de la collaboration qu'ils établissent avec ces groupes et entités, le nombre de travaux pourrait augmenter, les travaux existants pourraient être élargis ou des travaux sur de nouvelles priorités communes pourraient être proposés aux groupes et entités existants ou nouvellement créés. La composition des participants est redéfinie pour chaque sprint afin de répondre aux critères de pluridisciplinarité mais les mêmes méthodes de travail transparentes et inclusives seront appliquées, puisque tous les membres de la communauté statistique seront informés et invités à y participer.

11. Pour faire avancer les quatre axes de travail, y compris l'établissement du Réseau, trois sprints avaient été prévus au moment de la rédaction du présent rapport. Le sprint relatif à l'organisation, dirigé par Statistique Canada, fera avancer les travaux sur l'axe de travail a) mise en réseau (collaboration et consultation des utilisateurs), et l'axe de travail c) performance (dispositions institutionnelles et gouvernance). Le sprint sur l'accès aux données, dirigé par Statistique Pays-Bas, fera avancer les travaux de l'axe de travail b) transformation et remise en question du système (infrastructure et opérations statistiques, et solutions de gestion des données), tandis que le sprint sur les travaux visant à aller « au-delà du PIB », dirigé par le Bureau d'analyse économique des États-Unis et le Bureau national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, approfondira les travaux sur l'axe de travail d) expérimentation, intégration et documentation (cadre et méthodes statistiques).

A. Sprint relatif à l'organisation

12. À la première séance, tenue le 3 novembre 2021, les participants ont examiné la mission que la Commission de statistique a imaginée pour le Réseau à partir du rapport final du groupe des Amis de la présidence. Un projet de mandat a été présenté

¹ L'enquête auprès des organismes nationaux de statistique a été menée pendant la pandémie de COVID-19 par la Banque mondiale et la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en coordination avec les cinq commissions régionales. Au total, 149 organismes (76 %) ont participé à au moins un des trois cycles de l'enquête, en 2020. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://covid-19-response.unstatshub.org/statistical-programmes/covid19-nso-survey/>.

pour servir de document de référence sur la mission, la gouvernance, les méthodes de travail et la composition du Réseau. La deuxième séance, qui s'est déroulée le 24 novembre, avait pour objet d'établir la version définitive du mandat et d'engager le débat sur la collaboration avec les utilisateurs dans le cadre des forums régionaux et mondiaux sur les statistiques économiques et les enquêtes des groupes et entités statistiques, ainsi que sur une stratégie d'image et de communication. À la troisième séance, le 15 décembre, les participants devaient mettre un terme aux délibérations sur la collaboration avec les utilisateurs, continuer à examiner la stratégie d'image et de communication et commencer à aborder les sujets des sprints à venir. À la quatrième séance, le 12 janvier 2022, les participants concluront les discussions sur les sprints à venir et élaboreront un programme de travail continu de deux ans. Le compte rendu des séances et le mandat du Réseau seront mis à disposition en tant que documents d'information.

B. Sprint sur l'accès aux données

13. L'accès à des données autres que celles provenant des enquêtes est devenu absolument nécessaire pour tous les organismes nationaux de statistique dans la mesure où les utilisateurs attendent des informations plus détaillées et plus récentes, ainsi que des statistiques pertinentes sur les phénomènes sociétaux qui apparaissent. Les données privées représentent des sources d'information complémentaires prometteuses pour ces organismes. L'accès à ces données est cependant une entreprise complexe. Dans ces conditions, la mise en commun des connaissances et des meilleures pratiques pourrait permettre d'accéder à ces données de manière coordonnée et efficace. L'objectif principal du sprint est de prendre des mesures significatives pour établir une stratégie de négociation avec les détenteurs de données privées, et notamment de décrire la marche à suivre pour faciliter l'accès aux données en recensant les sources potentielles de données privées et en formulant des demandes de données spécifiques, à partir d'un besoin d'information sous la forme de statistiques économiques. Parmi les autres objectifs à atteindre peuvent figurer la conception de solutions techniques d'accès aux données ; la sensibilisation aux questions de vie privée et de confidentialité ; l'élaboration de plans de gestion des risques, de gouvernance et d'intervention ; l'établissement de budgets et la détermination des besoins en ressources, et la définition d'une stratégie de communication à l'intention des parties prenantes. Les travaux s'appuieront sur les partenariats régionaux et interinstitutions existants avec le secteur privé et le milieu universitaire. Grâce à l'expérience acquise, des engagements globaux pourraient être pris pour faciliter l'accès aux données privées aux fins de la production de statistiques officielles dans le cadre de partenariats ouverts.

14. Les travaux seront menés par une équipe spéciale conjointe du Réseau et du Comité d'experts sur l'utilisation des mégadonnées et de la science des données en statistique officielle. Ils devraient commencer au début de 2022 et se composeront de quatre réunions liées les unes aux autres. Des invitations seront envoyées à tous les États Membres pour qu'ils expriment leur intérêt à y participer. Le principal sujet abordé sera un thème commun, les chaînes de valeur mondiales et le commerce électronique, dont la portée devrait être précisée et limitée à des secteurs spécifiques, en fonction de l'intérêt des partenaires participants. Un rapport de synthèse sera fourni en guise de document de référence.

C. Sprint « Au-delà du PIB »

15. Si les mesures traditionnelles des performances économiques restent utiles, il semble qu'il y ait un écart croissant entre les informations véhiculées par les données

agrégées du PIB et celles qui importent vraiment pour mesurer le bien-être des individus, les services rendus par la nature et l'état de la nature. C'est pourquoi il convient de travailler au développement d'un système statistique dans lequel les mesures de l'activité du marché sont complétées par des mesures centrées sur le bien-être des personnes et par des mesures qui rendent compte de l'inclusion et de la durabilité. De nombreuses stratégies, cadres et mesures spécifiques ont été proposés. L'une de ces stratégies vise à aller « plus loin que le PIB » ; une autre se rapporte au bien-être, tandis qu'une troisième a trait à la richesse globale. L'objectif général de ce sprint sera de délimiter les travaux menés dans ces domaines au niveau international, de recenser les meilleures pratiques, de déterminer quels sont les domaines de recherche prioritaires sur le cadre statistique élargi des statistiques économiques, de développer les travaux existants sur le cadre multidimensionnel des statistiques intégrées et de mettre en évidence les domaines de recherche spécifiques et ciblés pour lesquels des efforts coordonnés au niveau international apporteraient une valeur ajoutée substantielle, s'agissant de combler les écarts dans l'adoption des statistiques économiques intégrées.

16. Si le thème « au-delà du PIB » est large, les travaux se concentreront sur des sujets spécifiques prometteurs pour l'élaboration d'un cadre statistique élargi des statistiques économiques, parmi lesquels le capital immatériel, le capital naturel, les agrégats élargis du bien-être économique, les comptes de répartition élargis, la technologie financière (appelée « fintech ») et l'accessibilité financière, ainsi que les comptes sociodémographiques et les comptes de transfert nationaux.

17. La manifestation de lancement est prévue en février 2022 et le sprint comprendra quatre réunions au total, qui se tiendront au cours du premier trimestre de 2022. Un rapport de synthèse des réunions tenues en février sera fourni pour servir de document de référence.

IV. Mandat du Réseau

18. La Commission de statistique est l'entité qui crée le Réseau, approuve son mandat, y compris sa mission et son programme de travail, et suit l'avancement de ses travaux. La mission du Réseau est réexaminée périodiquement par le Réseau lui-même. Toute proposition de modification est soumise à l'approbation de la Commission.

19. La mission du Réseau consiste essentiellement à faciliter la mise en réseau, la coordination et la communication entre les différents acteurs du système de statistiques économiques et à promouvoir des partenariats mondiaux avec le milieu universitaire et le secteur privé afin d'ouvrir la voie à un système de statistiques économiques réactif qui fonctionne efficacement en réponse aux demandes en constante évolution des utilisateurs. Par ailleurs, le Réseau veille à ce que des mécanismes appropriés soient mis en place pour rassembler des données et des justificatifs concernant les besoins en matière de données et d'analyse et informer tous les acteurs du système de statistiques économiques sur les besoins en matière de données et d'analyse afin de répondre aux problèmes socio-économiques, environnementaux et géospatiaux actuels et futurs par des politiques efficaces.

20. Le Réseau permet d'assurer une coordination horizontale et de garantir ainsi que l'ensemble des comités d'experts et des groupes statistiques du système de statistiques économiques est mobilisé pour répondre aux priorités en matière de données et généraliser l'application des bonnes pratiques déjà établies par les pays et les organisations régionales et internationales. La facilitation de l'échange continu des expériences nationales et régionales et le respect des principes convenus de mise en réseau, de co-investissement, de gouvernance et d'expérimentation pour le système

de statistiques économiques accélèrent l'innovation et l'adoption des statistiques économiques intégrées.

21. La principale tâche du Réseau consiste à définir les grandes priorités horizontales en matière d'expérimentation et d'essais au sein du système de statistiques économiques dans le cadre de consultations régionales et mondiales et d'enquêtes spécifiques auprès des groupes et entités statistiques. Il peut s'agir de priorités à court et à moyen terme, mais aussi d'une réponse immédiate, sous la forme d'une alerte précoce, apportée rapidement à des demandes relatives aux politiques qui émergent et évoluent rapidement, telles que celles liées à la pandémie.

22. Les membres du Réseau sont des statisticiens économistes de haut niveau des administrations nationales et des organisations internationales et régionales qui ont une connaissance horizontale élargie et approfondie des priorités et des problèmes du système de statistiques économiques au sens large (dimensions sociale et environnementale comprises). Ils sont sélectionnés de manière à assurer une représentation équitable des pays et des organismes des différentes régions et sont nommés pour une période initiale de trois ans, renouvelable. Le Réseau élit deux coprésidents, qui représentent le réseau aux réunions internationales et promeuvent sa mission et son mandat. Ils travaillent en collaboration avec le Bureau du Réseau à l'élaboration du programme de travail annuel et au suivi de l'avancement de ses travaux.

23. En 2022, le Réseau réunira des équipes spéciales pour mener à bien son programme de travail à l'appui de projets et de sprints spécifiques. Il mettra en place des mécanismes de suivi appropriés pour favoriser et suivre le développement d'un nombre minimal établi de produits viables par les groupes et entités statistiques existants ou nouvellement créés. À bien des égards, les travaux des équipes spéciales sont préparatoires, et le fait qu'ils se déroulent sur une courte durée, de manière intensive, maintient la dynamique permettant d'atteindre des objectifs clairs.

Une meilleure mise en réseau et une meilleure organisation

24. Dans le cadre du sprint relatif à l'organisation, des consultations régionales et mondiales des utilisateurs et des enquêtes auprès des groupes et entités statistiques seront organisées afin de fixer les grandes priorités horizontales et de contribuer à une meilleure coordination des programmes, des pratiques et des méthodes de travail pour aider les organismes nationaux de statistique du monde entier. Le fait de réunir un réseau d'experts de haut niveau en statistiques économiques favorisera par ailleurs la diffusion de leurs travaux à l'ensemble du système statistique et à ses partenaires.

Amélioration des données et des solutions de gestion des données

25. Les consultations multipartenaires organisées dans le cadre du sprint sur l'accès aux données devraient permettre de recenser les meilleures pratiques en ce qui concerne les stratégies mondiales de co-investissement et de coproduction des données et des solutions de gestion des données pour la statistique officielle. Cette approche et cette stratégie mondiales visant à accéder aux données privées, ainsi qu'aux données administratives, devraient comprendre une facilitation de l'accès aux données au niveau mondial, un programme de formation mondial, l'application de normes statistiques et la production d'indicateurs expérimentaux. Cela conduirait à l'élaboration de meilleurs indicateurs précoces et à l'amélioration des capacités statistiques des organismes nationaux de statistique et des organisations internationales de statistique.

Amélioration des méthodes et du cadre statistiques

26. Dans le cadre du sprint « Au-delà du PIB », le Réseau promouvra des méthodes de travail axées sur la mise à jour continue et itérative des normes statistiques mondiales par l'expérimentation et l'essai de changements méthodologiques dans les pays et s'attèlera à l'élaboration d'un large cadre d'intégration assorti d'indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut et multidimensionnels pour le système de statistiques économiques.

Amélioration de la consultation des utilisateurs, de la communication et des partenariats

27. Dans le cadre des consultations régionales et mondiales et des enquêtes auprès des groupes et entités statistiques, qui constituent la raison d'être du Réseau, ainsi que son *modus operandi*, le Réseau s'attache à rassembler les experts et les praticiens des statistiques économiques. Ces plateformes faciliteront la collaboration et l'échange et permettront de trouver ensemble des solutions pratiques. En créant, en étroite concertation avec les commissions et les organismes régionaux, des instances de consultation des utilisateurs permanentes aux niveaux régional et mondial, il est possible d'établir des priorités horizontales qui répondent aux exigences en matière d'alerte précoce et aux besoins des utilisateurs à court et moyen terme, ainsi que de déceler les chevauchements et les lacunes des programmes statistiques existants et d'y remédier.

V. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

28. La Commission est invitée à :

- a) exprimer ses vues sur l'avancement des travaux ;
- b) approuver le mandat du Réseau ;
- c) approuver les activités proposées et les résultats attendus du programme de travail du Réseau pour 2022.
